



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DGF

Question écrite n° 90301

Texte de la question

M. Arnaud Viala attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur le dispositif incitatif pour les communes qui comprend le gel de la baisse des dotations et la bonification de la dotation globale de fonctionnement. En effet, à l'heure actuelle, il est demandé aux communes de se prononcer immédiatement sur leur volonté de créer une commune nouvelle pour bénéficier de ces bonus. Il souhaiterait savoir si elle entend prolonger le dispositif incitatif jusqu'au 31 décembre 2015.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Viala](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90301

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7833

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)